

■ **Fondation pour la protection juridique du fonctionnaire international**, à Collonge-Bellerive, CH-660-1298994-5 (FOSC du 19.12.1994, p. 6917). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 20.02.2006, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous le nom: **Fondation pour la protection juridique du fonctionnaire international, en liquidation**. Fraccaroli Marina et Cecconi Alessandro ne sont plus membres du conseil; les pouvoirs de la première sont radiés. Liquidateur: Fraccaroli Giovanni, jusqu'ici membre et président du conseil, continue à signer individuellement.  
Journal no 4241 du 28.03.2006  
(03315934 / CH-660.1.298.994-5)